Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1076

Artikel: Conférence de presse : le Conseil du Léman nous mène en bateau
Autor: Imhof, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021790

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉRENCE DE PRESSE

Le Conseil du Léman nous mène en bateau

Le Conseil du Léman a au moins atteint un de ses buts ce lundi 16 mars: il a relié les deux rives du lac.

(*pi*) Les journalistes sont gens qu'il faut choyer: petits cadeaux et dossiers de presse où sont déjà soulignés les passages importants qu'ils n'auront plus qu'à reprendre font partie du menu de toute personne sérieuse s'occupant des relations avec les médias. Et comme ils ont la réputation d'être des pique-assiette, rien de tel, croit-on, qu'un bon repas pour s'assurer de leur présence à une manifestation tout exprès organisée pour eux.

Le Conseil du Léman a appliqué à la lettre ces recettes à l'occasion de sa récente conférence de presse, lundi dernier. A l'ordre du jour: la présentation de sa participation à Sion-expo en tant qu'hôte d'honneur. Les plus chanceux des journalistes avaient donc reçu une invitation accompagnée de deux flacons de jus de fruit et d'un flacon d'eau du Léman, dont il n'était pas précisé si elle était potable (envoi sponsorisé par des fabricants de boisson); les autres durent se contenter d'une invitation téléphonique à cause de problèmes d'intendance. La conférence s'est déroulée sur le lac — un symbole pareil, ça n'a pas de prix — à bord d'un bateau de la CGN; café-croissant, apéro, puis repas. Enfin, une bouteille de vin (offerte par l'Office des vins vaudois) venait encore récompenser les gens des médias de leur disponibilité. L'avantage de la formule lacustre, c'est évidemment que personne ne peut se sauver avant la fin de la manifestation, comme le font si souvent les journalistes mal élevés. Mais malgré tous ces efforts, une demi-douzaine seulement de gens de presse, suisses et français, les uns embarqués à Lausanne et les autres à Evian, avaient daigné jouir des largesses du Conseil du Léman. Pour tout dire, les absents n'ont rien manqué. Que le contrefilet de bœuf fut trop cuit et le vin rouge légèrement acide est secondaire. Mais sur le principal, l'objet de l'invitation, Sion-expo donc, on n'avait pas grand-chose à nous dire. Malgré cela, on nous a causé une heure, durant laquelle il fut rappelé que le Conseil du Léman a pour but de décloisonner, rééquilibrer et dynamiser grâce au partenariat, aux synergies et à la solidarité. On présenta aussi les journées consacrées à chaque groupe de travail sous l'égide de l'un des cinq cantons ou départements participants. Ce qui fut l'occasion d'entendre une savoureuse brochette d'accents. C'était le plus intéressant de cette énumération de tables rondes, d'apéritifs et de repas ayant pour point commun de se dérouler à Sion entre le 24 avril et le 3 mai prochains.

Malgré la faible présence journalistique, l'assistance était nombreuse: la région ne manque pas de personnes qui ont du temps à perdre. Il y avait là une bonne cinquantaine de membres du comité et de groupes de travail, de représentants de communes, ainsi qu'une distributrice de *pins*, une autre charmante jeune femme avec un très joli chapeau, et pleins de gens contents de se retrouver dans cette ambiance chaleureuse et détendue. Les journalistes, dans tout ça, se trouvaient comme des anciens de HEC à qui on essayerait de vendre des couvertures chauffantes après leur avoir offert le circuit des trois cols.

Comme la plupart de ces associations interrégionales et transfrontalières, le Conseil du Léman a du mal à reconnaître que son rôle principal est de faire se rencontrer des politiciens en provenance de régions voisines que séparent des frontières administratives ou politiques. C'est pourtant déjà pas si mal. Ces gens peuvent penser région, émettre des vœux, jouer de leurs influences. C'est très bien. Mais dans les structures actuelles, ils ne pourront qu'exceptionnellement réaliser autre chose qu'un agenda commun des expositions, salons et foires ou qu'un guide lémanique du travailleur frontalier. Toutes choses certainement très utiles, mais qui ne sont guère spectaculaires. Et par une dérive somme toute assez naturelle, les événements célébrant la propre existence du Conseil, comme cette conférence de presse ou les présences à droite et à gauche, sont de plus en plus nombreux. Ils ont l'avantage de fournir de la matière pour les inévitables rapports d'activités, qui ont une fâcheuse tendance à se ressembler d'une année à l'autre. ■

EN BREF

Lors de sa leçon inaugurale à la chaire de géographie politique, historique, ethnique et linguistique de l'Université de Genève au début des années soixante, Aldo Dami (1898-1977) cita des exemples de situations humaines liées à des modifications de frontières. Celle-ci n'a rien perdu de son actualité: «Voyez le cas de cette grande artiste de chez nous, récemment décédée, née en 1901 de père herzégovien, donc à l'époque sujet turc, devenue autrichienne en 1908, yougoslave en 1919, puis épousant un Hongrois devenu roumain par le traité du Trianon, mais dont le lieu de naissance, désormais, était situé en Tchécoslovaquie !»

Il n'y a pas qu'en Suisse que les nouveaux partis fleurissent. Plus de 50 dénominations pour les listes électorales déposées dans les 32 circonscriptions italiennes. Il y a même une *Ligue des ligues* à Rome. Dans le Val d'Aoste, il n'y en a que six, dont l'une nommée *Vallée d'Aoste*, avec des candidats représentant diverses tendances autonomistes, une liste verte-alternative, des refondateurs communistes et une liste des retraités. A la frontière tessinoise (Come-Sondrio-Varese), le choix est plus large: 18 listes, dont évidemment la fameuse *Ligue lombarde*. Il y a même dans l'arrondissement de Turin une liste dont le titre en dialecte sera facilement compris: *Piemont Liber*.

L'écrivain, journaliste et cinéaste alsacien Martin Graff écrit dans un article intitulé «Sauvez l'Alsace», paru dans l'hebdomadaire régional bâlois *3*, «120 000 Elsässer ont été forcés de faire la guerre pour les Nazis. Résultat: heute wählen nicht wenige davon Le Pen und wiederholen Tag und Nacht der Refrain seiner Gedichte: Ich plus Ich egal Ich ohne Dich. Alors dehors les métèques de la Grande Nation, les basanés de l'esprit, les tordus de la liberté, les tondus de la Marseillaise».